



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 OCTOBRE 2018**

N° DEL 2018.10.02/150

Thème : TRAVAUX 1

Objet : Convention
d'enfouissement du
réseau d'éclairage
public et basse tension
passage Jean Moulin.

Convocation :

Date : 27/09/2018

Affichage : 27/09/2018

Nombre de membres
du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 23

Nombre de
suffrages
exprimés : 31

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, Le mercredi 26 septembre 2018 à 17h00, sous la présidence de Monsieur Gérard FROMM, Maire.

Le quorum n'ayant pas été atteint et conformément à l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à nouveau, en séance publique, le **mardi 2 octobre 2018** à 17h30 dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire**.

Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, POYAU Aurélie, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARTINEZ Gilles, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, FABRE Mireille, HOLLARD Rémi, GRYZKA Romain, VALDENAIRE Catherine, MONIER Bruno, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc.

Étaient représentés :

DAERDEN Francine donne pouvoir à FERRAINA Marie-Hélène ;
JIMENEZ Claude donne pouvoir à GUÉRIN Nicole ;
CIUPPA Marcel donne pouvoir à POYAU Aurélie ;
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed ;
RASTELLO Anne donne pouvoir à BRUNET Pascale ;
MUHLACH Catherine donne pouvoir à MONIER Bruno ;
ARMAND Émilie donne pouvoir à PICAT RE Alessandro ;
DAZIN Florian donne pouvoir à GRYZKA Romain ;

Absents excusés :

DAERDEN Francine, JIMENEZ Claude, MILLET Thibault, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, RASTELLO Anne, PEYTHIEU Éric, MUHLACH Catherine, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

Secrétaire de séance : Mohamed DJEFFAL

Rapporteur : Gérard FROMM

Dans le cadre de la restructuration du centre technique municipal et à l'occasion de la construction d'un nouveau bâtiment, la commune de Briançon va procéder à la réfection des réseaux basse tension et éclairage public du passage Jean Moulin, situé entre l'avenue Jean Moulin et la rue Bermond Gonnet.

Dans un objectif d'amélioration de la sécurité et de la qualité du paysage, il a été décidé d'enfouir ces réseaux actuellement aériens. Or le sous-sol du passage Jean Moulin étant encombré de différents réseaux, il est préférable d'enfouir les nouveaux réseaux à l'intérieur du site des services techniques.

Les services techniques de la commune réaliseront le génie civil (tranchées, pose de fourreaux) et la dépose du réseau aérien.

EDSB interviendra pour tirer les câbles, poser les coffrets de branchement et raccorder les nouveaux réseaux.

Le coût de ces prestations assurées par EDSB s'élève à 8 159,68 € H.T.

Il convient donc de signer une convention avec E.D.S.B. afin de définir les conditions dans lesquelles ces travaux seront réalisés.

La convention est annexée ci-après à la délibération.

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver les termes de la convention jointe en annexe ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, la convention annexée à la présente délibération ainsi que toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 31

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE

08 OCT. 2018

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Gérard FROMM

AR PREFECTURE

005-210500237-20181002-20181002150-DE
Reçu le 08/10/2018

SERVICE TECHNIQUE DE LA VILLE, PASSAGE JEAN MOULIN

CONVENTION D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX EP et BT

Entre Energie Développement Services du Briançonnais (EDSB), représentée par son directeur, Monsieur Marc PLATON et la Communes du Briançon représentée par son Maire Monsieur Gérard FROMM,

Il est convenu ce qui suit :

PREAMBULE :

La Commune de Briançon, en vertu de sa compétence relative à la création, l'entretien et la gestion de la voirie, a entrepris la réhabilitation de l'ensemble de la voirie et de l'éclairage public, service technique de la ville, passage jean moulin, selon un plan pluriannuel d'investissement.

Pour l'année 2018, le secteur est les services techniques de la ville, passage jean moulin. Dans un objectif d'amélioration de la sécurité nocturne, de l'efficacité énergétique et de l'esthétique, il a été décidé de remplacer tous les équipements d'éclairage public et d'enfouir le réseau actuellement aérien.

Les poteaux béton supportant également le réseau électrique BT, il est nécessaire d'enfouir également et simultanément ce réseau, dont EDSB est concessionnaire.

La présente convention a pour objectif de définir les conditions dans lesquelles ces travaux seront réalisés. Le plan des travaux figure en annexe.

ARTICLE 1 : Réseau Basse tension

Le réseau BT fait partie sur la Commune de Briançon du secteur réservé d'EDSB, qui par conséquent est seul habilité à réaliser ces travaux. L'état du réseau n'impose pas un enfouissement, aussi EDSB prendra 15% des coûts à sa charge.

Le coût des travaux, établi selon le barème EDSB selon le devis annexé, s'élève à 8159.68 € HT. (Le montant du devis comprend les travaux d'enfouissement des réseaux Basse Tension et Eclairage Public).

ARTICLE 2 : Réseau d'éclairage public

Pour des raisons de sécurité, le délai entre la dépose de l'éclairage actuel et la mise en œuvre des nouveaux équipements doit être le plus court possible.

AR PREFECTURE

005-210500237-20181002-20181002150-DE

Reçu le 08/10/2018

Pour des raisons économiques évidentes, les câbles souterrains d'éclairage public doivent être posés dans la même tranchée que le réseau BT.

Pour une bonne coordination du chantier, il est préférable que ces réseaux soient posés simultanément et par la même entreprise.

En conséquence, la Commune de Briançon confie à EDSB la mission de dérouler les câbles EP souterrains en tranchée commune avec les câbles BT, selon le plan ci-annexé.

La Commune de Briançon fera son affaire de la fourniture et de la pose des candélabres, y compris les socles et les raccordements au réseau. Ainsi que de la dépose des anciens réseaux et des anciens poteaux.

ARTICLE 3 : Echancier et Coordination des travaux

Les travaux d'enfouissement démarreront automne 2018.

Les travaux de voirie démarreront également en fin d'année.

Les services d'EDSB et de la Commune de Briançon se coordonneront afin que l'interruption de l'éclairage et la gêne aux usagers et riverains soient le plus réduits possibles, et que la circulation sur les trottoirs soit rétablie le plus vite possible.

ARTICLE 4 : Modalités de paiement

La Commune de Briançon se libèrera des sommes dues dans le délai légal de 30 jours après présentation des factures qui seront émises après réception des travaux.

Fait à Briançon le

en 2 exemplaires

EDSB

Commune de Briançon

Monsieur Marc PLATON

Monsieur Gérard FROMM



Devis

Client : E0587
N° pièce : CC1800212
Date pièce : 06/08/2018
Montant net : 9 791,62 EU

Référence : DV1800089
Interlocuteur : JOUBERJEAN Julien
Tél: +33492215165
Courriel : julien.jouberjean@edsb.fr
Devis demandé le : 06/08/2018
Chantier : SERVICE TECHNIQUE VILLE
IMPASSE JEAN MOULIN
05100 BRIANCON
05100 BRIANCON
Designation : ENFOUISSEMENT RESEAU BT SERVICE
TECHNIQUE VILLE

Adresse du donneur d'ordre:
MAIRIE DE BRIANCON
1 Rue Aspirant Jan
05100 BRIANCON
FRANCE
Briançon, le 08/08/2018

Observation : Devise: EUR Page: 1

Sont à votre charge dans votre partie privée:

- la pose des socles fournis par EDSB en limite de votre propriété, ainsi que le scellement de sa protection le cas échéant.
- la confection des tranchées, la pose des fourreaux diam : 110 et 160, profondeur 90cm muni d'un grillage avertisseur 20cm au dessus.
- la dépose des supports bt

Ce devis est valable sous réserve du passage des câbles dans les fourreaux.

Ce devis est valable sous réserve de l'obtention des autorisations de passage nécessaires.

Article	Désignation	Qté tarifée	Prix brut	Remise	Prix net	Montant HT	TV
DIVERS20	CHIFFRAGE SUIVANT S1000 CI-JOINTE <i>Sous-total</i>	1,0000 UN	8 159,68		8 159,68	8 159,68 8 159,68	TN

TVA	Base	Taux	Montant TVA
TN	8 159,68	20,00	1 631,94

Taux de majoration/minoration	0,00 %
Montant HT à la charge du client	8 159,68 EUR
Montant TVA	1 631,94 EUR
Montant TTC	9 791,62 EUR
A régler avant travaux	*0,00**** EUR

Comment régler votre acompte ?

Par chèque bancaire

Par carte bancaire (à nos bureaux ou par téléphone au 04.92.21.51.51)

Par virement bancaire sur le compte :

BPA IBAN : FR7616807001343245035021074

BIC : CCBPFRPPGRE

Pour tout règlement, rappeler les références ci-dessous :

DV1800089 / E0587

La validité de ce devis gratuit est de 6 mois après la date d'émission.

UN EXEMPLAIRE A CONSERVER,
ET UN EXEMPLAIRE A NOUS RETOURNER SIGNE

A *Briançon*, le *6/9/18*

Signature précédée de la mention "lu et accepté"

AR PREFECTURE

005-210500237-20181002-20181002150-DE
Regu le 08/10/2018

Détail du devis n° DV1800089

ENFOUISSEMENT BT DANS SERVICE TECHNIQUE
PASSAGE JEAN MOULIN

ETUDE / PLAN		Prix Euro	Nombre	Total Euro
Réalisation plan article 2 (serie de prix "etudes edsb")				664,20 €
ETUDE / PLAN		longueur		Total Euro
Levée de réseau a créer en metre		177		1 126,00 €

1 à 2

SERIE DE PRIX S1000 ET ARTICLES LOCAUX		Nombre points	valeur	Total Euro
Mise en chantier et déroulage cable	X	3920	0,253	991,76 €
Raccordement dans coffret de câble 95 ou 150	3	110	0,240	79,20 €
Raccordement dans coffret de câble branchement	2	55	0,240	26,40 €
Fourniture et pose MALT	1	300	0,240	72,00 €
Confection une boîte BT / EJAS / TUR	1	450	0,240	108,00 €
Raccordement RAS BT	1	310	0,240	74,40 €
FOURNITURE		Prix Euro	Nombre	Total Euro
Trousse EJAS 95/50-70/54,6	u	23,83 €	1	23,83 €
Tête thermo E4R 50/150	u	3,02 €	4	12,10 €
Goulotte GPC 60 X 60	u	3,85 €	1	3,85 €
REMBT borne avec jeu de barres 12 plages et téléreport	u	178,38 €	1	178,38 €
REMBT RAC 35 G3	u	18,66 €	1	18,66 €
REMBT RAC 50/240 G3	u	24,20 €	3	72,61 €
C33-210 - BTA 95 mm²	ml	9,24 €	23	212,58 €
C33-210 - câble 4x35 +tel	ml	5,50 €	30	164,92 €

1 à 3

SERIE DE PRIX S1000 ET ARTICLES LOCAUX		Nombre points	valeur	Total Euro
Déroulage cable	X	616	0,253	155,85 €
Raccordement dans coffret de câble 95 ou 150	4	110	0,240	105,60 €
Fourniture et pose MALT	1	300	0,240	72,00 €
FOURNITURE		Prix Euro	Nombre	Total Euro

AR PREFECTURE

005-210500237-20181002-20181002150-DE
Regu le 08/10/2018

Ensemble de mise à la terre pour neutre souterrain	u	4,64 €	1	4,64 €
Tête thermo E4R 50/150	u	3,02 €	4	12,10 €
C33-210 - BTA 150 mm²	ml	12,17 €	48	583,95 €
REMBT borne avec jeu de barres 12 plages et téléreport	u	178,38 €	1	178,38 €
REMBT RAC 50/240 G3	u	24,20 €	3	72,61 €

3 à 5

SERIE DE PRIX S1000 ET ARTICLES LOCAUX		Nombre points	valeur	Total Euro
Déroulage cable	X	2898	0,253	733,19 €
Confection une boîte BT / EJAS / TUR	1	450	0,240	108,00 €
Raccordement RAS BT	1	310	0,240	74,40 €
Raccordement dans coffret de câble 95 ou 150	3	110	0,240	79,20 €
Pose et raccordement de grille fausse coupure	1	450	0,240	108,00 €
Fourniture et pose MALT	1	300	0,240	72,00 €
Confection une boîte BT / EJAS pour branchement ou EP	1	300	0,240	72,00 €
FOURNITURE		Prix Euro	Nombre	Total Euro
Trousse EJAS 150/70-70/54,6	u	23,95 €	1	23,95 €
Ensemble de mise à la terre pour neutre souterrain	u	4,64 €	1	4,64 €
Tête thermo E4R 50/150	u	3,02 €	4	12,10 €
Connecteur CDR/CT 2S 70-70	u	6,96 €	4	27,83 €
Goulotte GPC 60 X 60	u	3,85 €	1	3,85 €
C33-210 - BTA 150 mm²	ml	12,17 €	80	973,24 €
Grille fausse coupure 150²	u	76,36 €	1	76,36 €
R2V - 2x16 cu	ml	2,95 €	130	383,10 €

4 à 6

SERIE DE PRIX S1000 ET ARTICLES LOCAUX		Nombre points	valeur	Total Euro
Déroulage cable	X	490	0,253	123,97 €
Confection une boîte BT / EJAS / TUR	1	450	0,240	108,00 €
Raccordement RAS BT	1	310	0,240	74,40 €
FOURNITURE		Prix Euro	Nombre	Total Euro
Trousse EJAS 95/50-70/54,6	u	23,83 €	1	23,83 €
Tête thermo E4R 50/150	u	3,02 €	1	3,02 €

AR PREFECTURE

005-210500237-20181002-20181002150-DE
Regu le 08/10/2018

Goulotte GPC 60 X 60	u	3,85 €	1	3,85 €
C33-210 - BTA 95 mm ²	ml	9,24 €	38	351,22 €

Montant total des travaux		8 454,20 €
Frais de maitrise d'ouvrage assurés par EDSB		1 145,42 €
Montant devis		9 599,62 €
Montant pris en charge par EDSB	15%	1 439,94 €
Montant hors taxe		8 159,68 €

